

Intitulé du poste : **PERMANENT EDUCATIF - LIEU DE VIE – 3 postes**

Date d'effet : **17-02-2025**

Lieu de travail : **Pignans - déplacements possibles dans le département**

Type de contrat : **CDI**

Temps de travail : **258 jours / an**

CCN : **ECLAT**

GROUPE : **F**

INDICE : **350**

Salaire brut Mensuel : **2463.44€**

QUI SOMMES NOUS ?

La Ligue de l'enseignement -FOL du Var est une fédération d'associations locales, un mouvement d'éducation populaire, une œuvre complémentaire de l'Ecole, une entreprise de l'ESS (économie sociale et solidaire). Elle a différents champs d'interventions dont l'action sociale qui s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et de formation tout au long de la vie, mais également la vie associative, la culture, l'accès au numérique, etc.

Nous recherchons 3 permanents éducatifs pour notre Lieu de Vie- Lou Molin, situé à Pignans. Le lieu de vie propose des accueils spécifiques à destination de jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Il s'agit d'un lieu à dimension « familiale » dans le cadre d'un accompagnement éducatif fortement individualisé. Les enfants accueillis, âgés de 6 à 18 ans, connaissent des difficultés sociales, des crises familiales, des situations chroniques de carence, des mises en danger ou des maltraitances. Le placement d'un enfant répond à un besoin de protection et d'hébergement. Chacun dans sa fonction et sa place, va mettre en œuvre son savoir-faire autour du projet de l'enfant. Ces personnels s'inscrivent dans une équipe de **3 assistants permanents, 1 maitresse de maison et 1 coordinateur**

DESCRIPTIF DES MISSIONS :

Le (la) candidat(e) devra, sous l'autorité de la coordinatrice du dispositif :

- Il est garant de l'accompagnement éducatif des enfants accueillis, en veillant au respect des règles collectives et au respect des règles d'hygiène et de sécurité, en favorisant le développement de leurs capacités d'autonomie, de socialisation et de responsabilisation.
- Il participe à l'évaluation des parcours grâce à ses observations du quotidien partagé et rédige les rapports éducatifs et différents écrits afférents à la prise en charge.
- Il établit une relation de confiance avec les enfants accueillis et répond à leurs besoins affectifs fondamentaux.
- Il assure la protection physique et psychologique des enfants accueillis.
- Il partage le quotidien des enfants (repas- hygiène- travail scolaire- suivis médicaux – activités de loisirs- temps informels...)
- Il est garant du bon usage et du bon état des locaux et des véhicules
- Il anime la dynamique de groupe et régule les comportements individuels ou collectifs.
- Il s'inscrit dans la dynamique d'équipe du Lieu de Vie et de la Ligue de l'enseignement- Fol du Var.
- Il est concerné par les différents projets transversaux propre à la Ligue de l'enseignement- Fol du Var.
- Il est garant de la mise en œuvre et de l'application du Projet d'établissement, du règlement de fonctionnement, de la Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie.

PROFIL RECHERCHÉ

► **Compétences techniques :**

Le (la) candidat (e) devra connaître :

- Le champ de la protection de l'enfance
- La réglementation applicable au Lieu de Vie
- Maîtrise de la méthodologie d'intervention sociale individuelle ainsi que des techniques d'entretien, de communication et de gestion des conflits,
- Bonne connaissance des besoins fondamentaux de l'enfant

► **Compétences relationnelles et transversales :**

Le (la) candidat(e) devra :

- Avoir une bonne qualité relationnelle et partenariale
- Etre dynamique et autonome
- Etre organisé et rigoureux
- Avoir des capacités rédactionnelles et orales
- Etre force de propositions

- Titulaire d'un BPJEPS AS, ME, expérience d'encadrement de jeunes sur MECS ou dispositifs identique attendue

Permis B obligatoire

Réponse avant le 05/02/2025

Entretien à partir du 10/02/2025

Prise de fonction à partir du 03/03/2025

Envoyer CV + lettre de motivation + référence à Madame la Secrétaire Générale
FOL83 – 68, avenue Victor Agostini 83000 TOULON – recrutement@laligue83.org